



PLUi-HM

Caen la mer

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
Habitat et Mobilités



Diagnostic et enjeux Les équipements

Novembre 2021

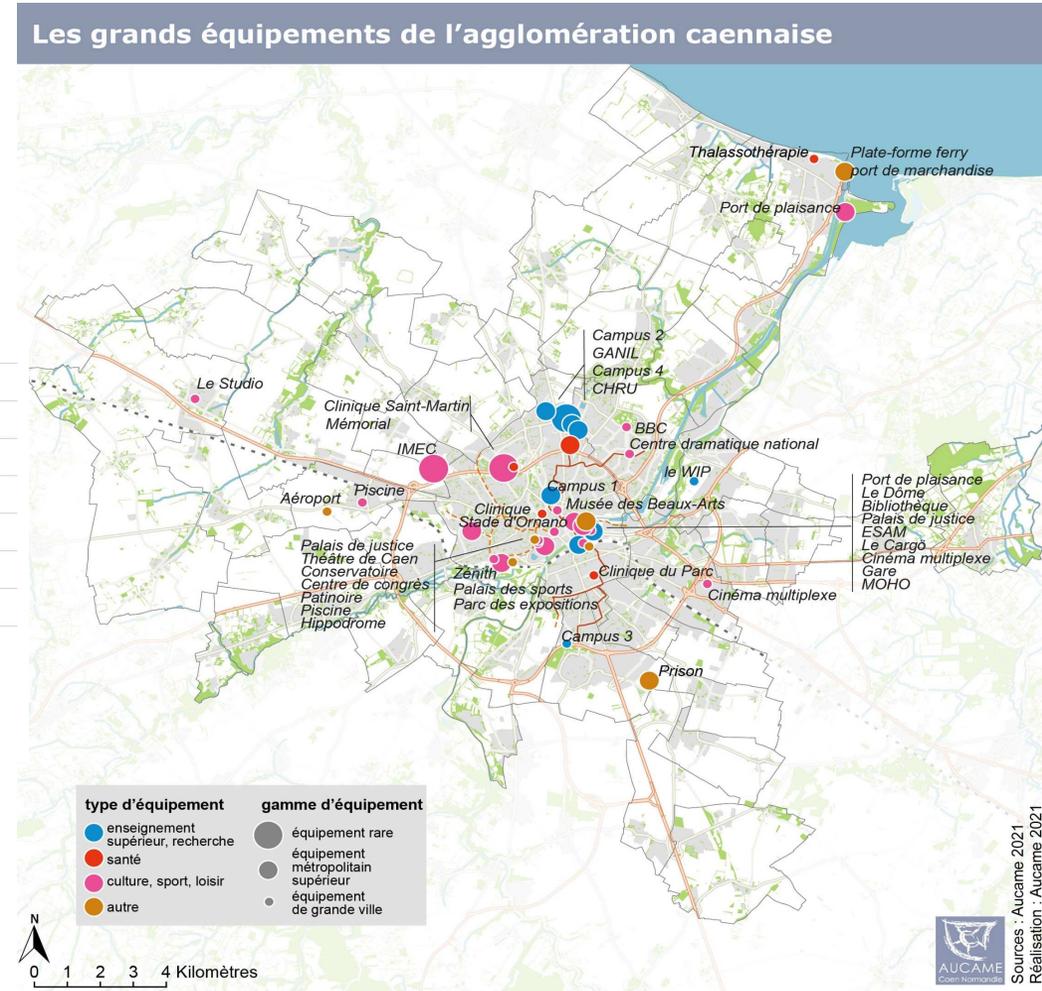
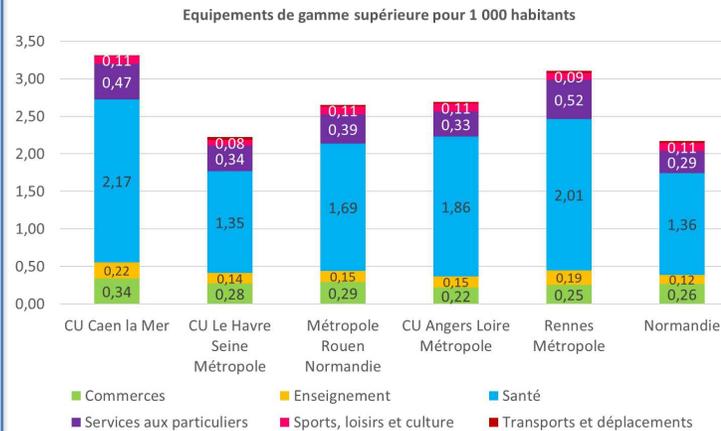
Ce qu'il faut retenir

Caen la mer dispose **de tous les équipements d'une grande agglomération** et de certains équipements rares : IMEC, Mémorial, GANIL.
Les équipements demeurent concentrés sur le centre-ville de Caen et une première couronne nord-ouest

Principaux secteurs :

- Enseignement supérieur : université, pôle formation santé, écoles privés... pour 35 000 étudiants
- Santé : CHU, établissements spécialisés comme Baclesse, EFS...
- Judiciaires : juridiction pénal, civil et administratives, prisons
- Culture, sports et loisirs : IMEC, Mémorial, centre nautique, BAT, salles de musiques actuelles, ...

Des grands équipements qui contribuent au rayonnement régional de l'agglomération



Ce qu'il faut retenir

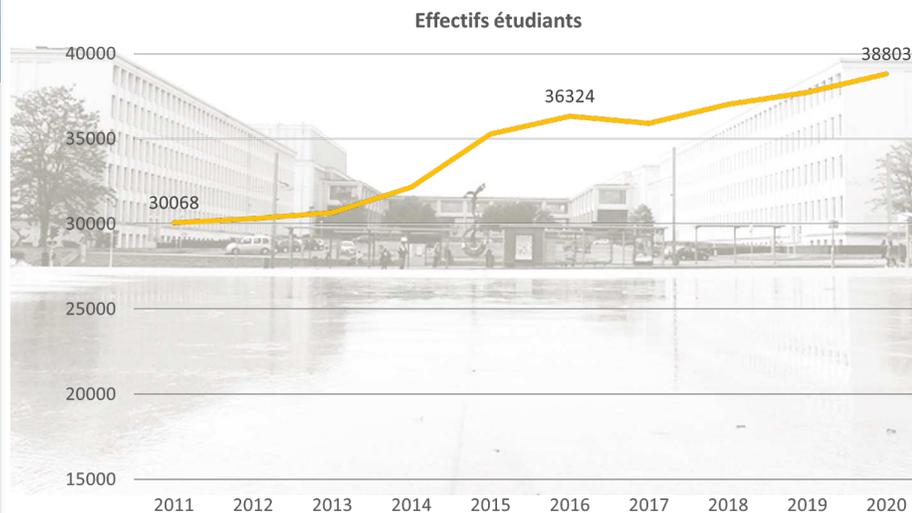
Une partie des équipements attire des populations au-delà des limites de la CU, parfois même régionalement, pour l'ouest de la Normandie. Ces équipements drainent d'important flux de chalandises. Ils sont concentrés dans le cœur métropolitain pour la plupart.

- 611 000 entrées au CHU en 2019 (dont 25% au-delà du Calvados) – 5 880 salariés
- 466 000 entrées au Mémorial en 2019
- 33 349 étudiants en 2021

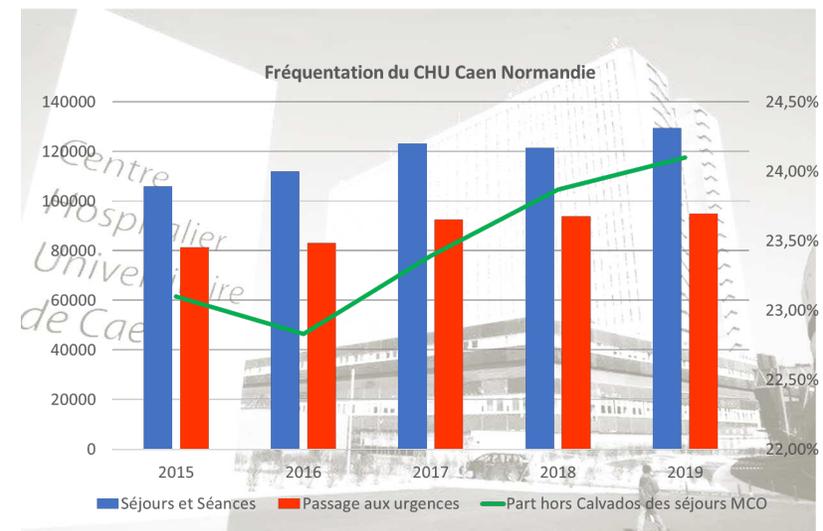
Plusieurs enjeux :

- Préserver l'accessibilité à l'agglomération et ses grands équipements pour maintenir leur rayonnement
- Maintenir la capacité d'accueil des équipements pour la population caennaise et au-delà

Une dynamique de renforcement des équipements métropolitains



Sources : chiffres clés du CHU, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mémorial

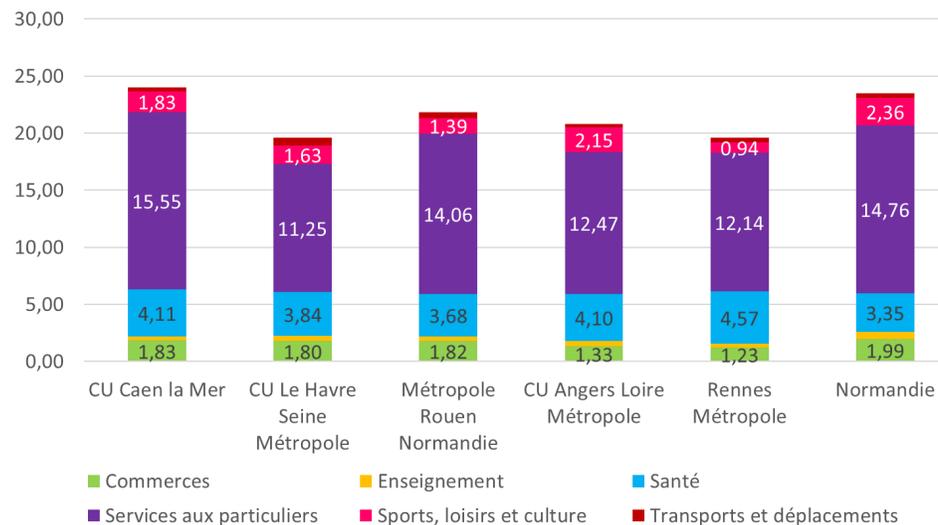


Ce qu'il faut retenir

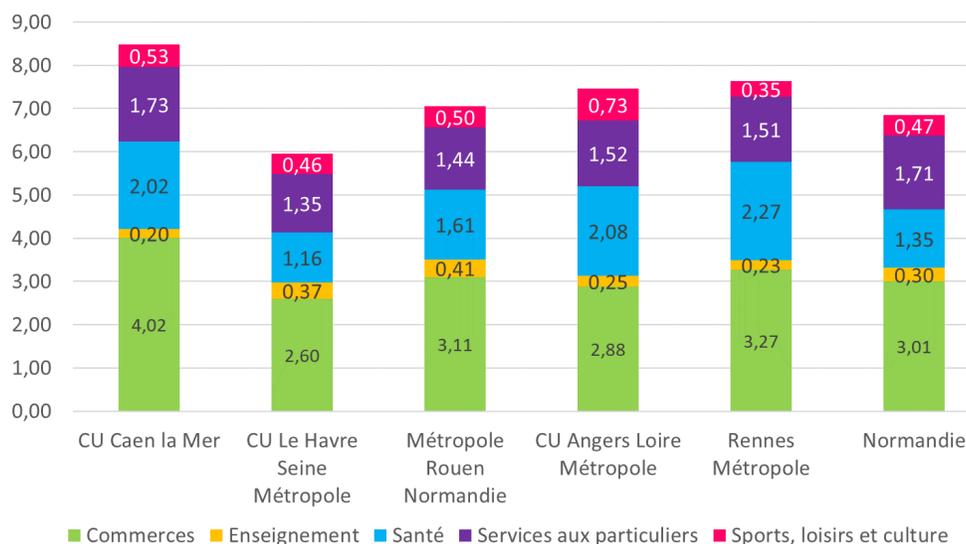
- **Un très bon niveau d'équipements pour les commerces et services du quotidien**, tous types d'équipements et de services confondus
- **Des domaines forts** : les services, la santé et le commerce

Un haut niveau d'équipements et de services du quotidien

Equipements de gamme de proximité pour 1 000 habitants



Equipements de gamme intermédiaire pour 1 000 habitants



Ce qu'il faut retenir

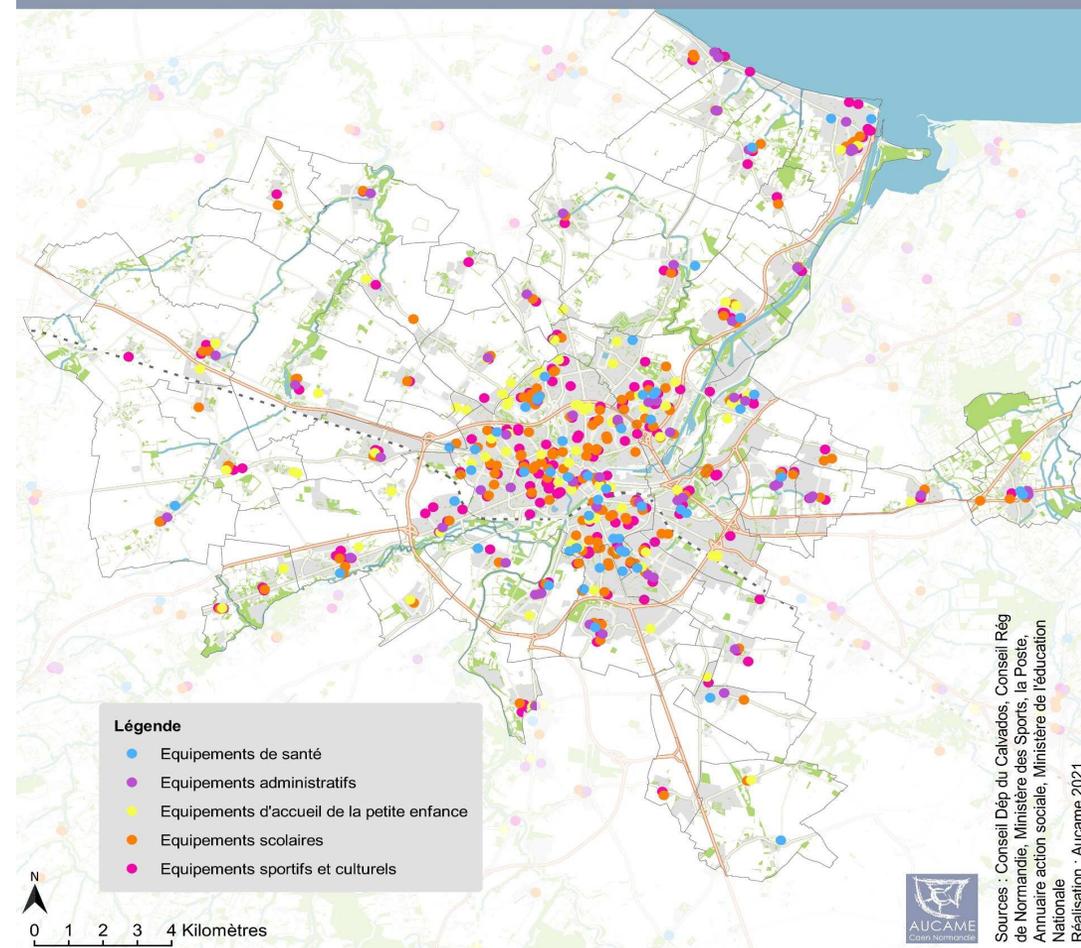
- Les équipements de proximité sont répartis sur l'ensemble des communes
- Une **densité forte d'équipements** sur les communes du centre urbain métropolitain et les pôles d'agglomération
- Un **maillage plus lâche** concernant les équipements de santé et de petite enfance au nord-ouest du territoire
- Une **tendance au regroupement** d'équipements (Pôle de santé, Maison France Service, groupe scolaire...) pour atteindre un poids critique permettant un meilleur niveau de service
- Une **multiplication d'établissements privés** plus petits, dans les secteurs de la petite enfance et des maisons de retraite

Des services et équipements répartis en fonction de l'armature urbaine

Les grandes gammes d'équipements :

- **La gamme scolaire** : les écoles maternelles, les écoles primaires, les collèges et les lycées
- **La gamme santé** : les EHPAD, les résidences autonomes et les maisons de santé
- **La gamme équipements administratifs** : les Centres Communaux d'Action Sociale, les points info 14, les maisons France services et la Poste
- **La gamme sportifs et culturels** : les piscines, les cinémas, les salles multisports, les théâtres, les écoles de musique et de danse et les bibliothèques.
- **La gamme petite enfance** : les Maisons d'Assistantes Maternelles, les Relais d'Assistantes Maternelles et les crèches

Un maillage dense d'équipements de proximité



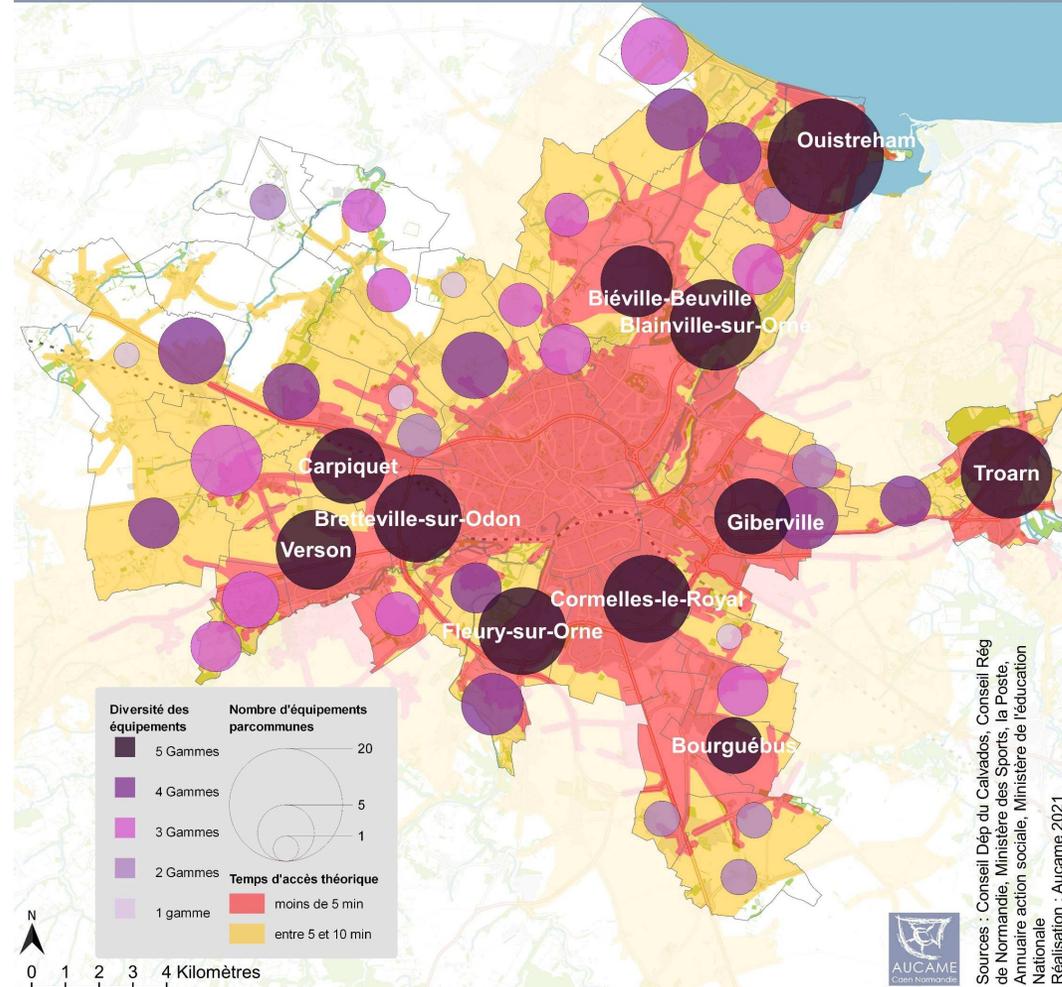
Ce qu'il faut retenir

Une très bonne accessibilité des habitants aux équipements du quotidien basée sur un réseau essentiellement routier et utilisé par la voiture.

- 80 % des habitants de Caen la mer ont accès à une commune disposant d'équipements et services diversifiés à moins de 5 minutes en voiture (en théorie)
- 12 % des habitants y ont accès en moins de 10 minutes
- Le quart nord-ouest est moins doté mais il s'agit de petites communes dont les habitants peuvent aussi se tourner vers le pôle que représente Douvres-la-Délivrande

Des services et équipements relativement accessibles sur tout le territoire

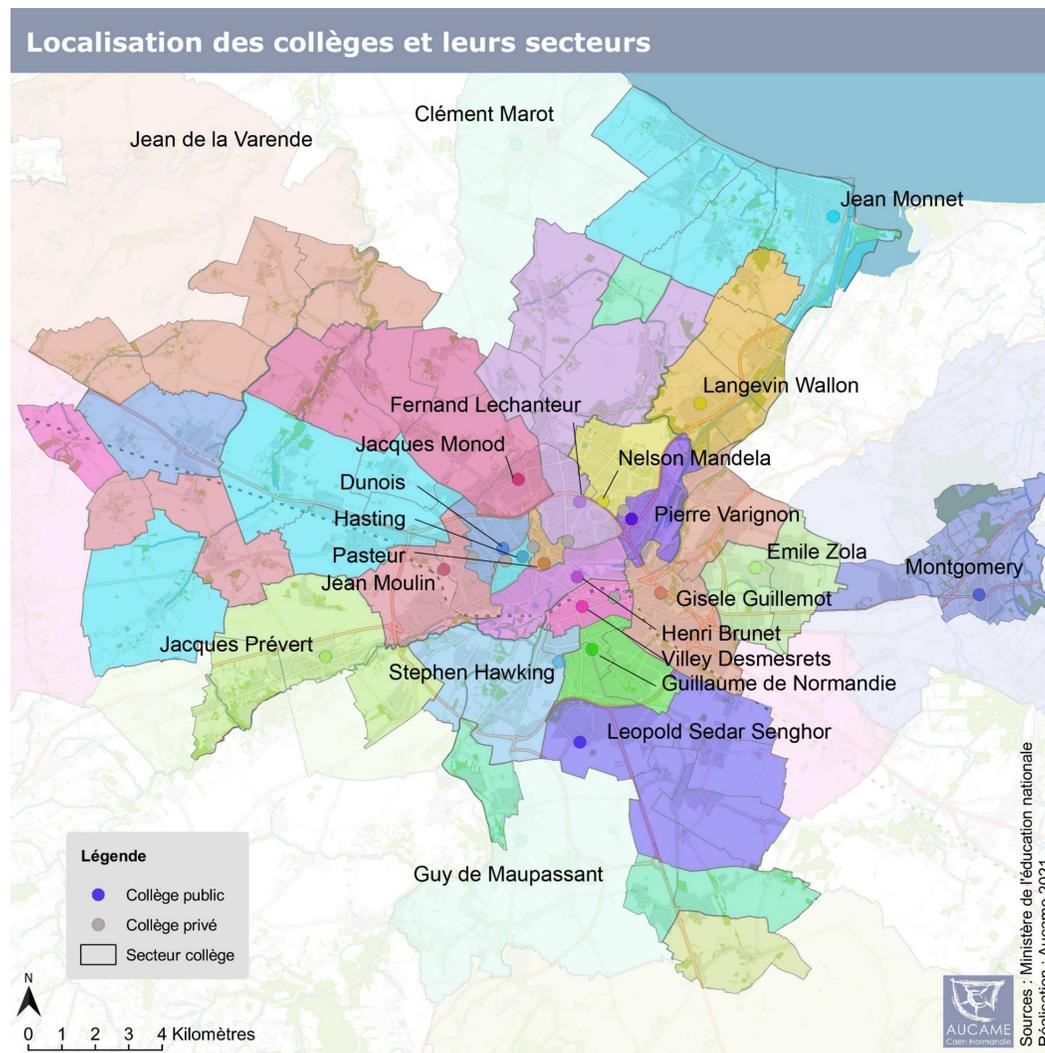
Les équipements de proximité dans les communes hors du centre et de la couronne urbaine



Ce qu'il faut retenir

- L'offre en équipements intermédiaires est **suffisante quantitativement**
- Mais leur répartition sur le territoire peut être différente du fonctionnement réel du territoire
- **Une logique d'intégration communautaire des équipements** intermédiaires encore en cours (piscine, médiathèque, école de musique...)
- L'exemple de la sectorisation des collèges, différente des limites communales, donne **une perception particulière du territoire**

Mais une répartition en décalage avec les bassins de vie ou les limites administratives



A noter : les établissements privés ne sont pas mentionnés dans cette carte mais ils jouent un rôle nécessaire car il correspond à un besoin d'une partie de la population.

Ce qu'il faut retenir

Caen la mer dispose **d'une couverture 4G complète** par l'ensemble des opérateurs, et d'un déploiement 5G en cours

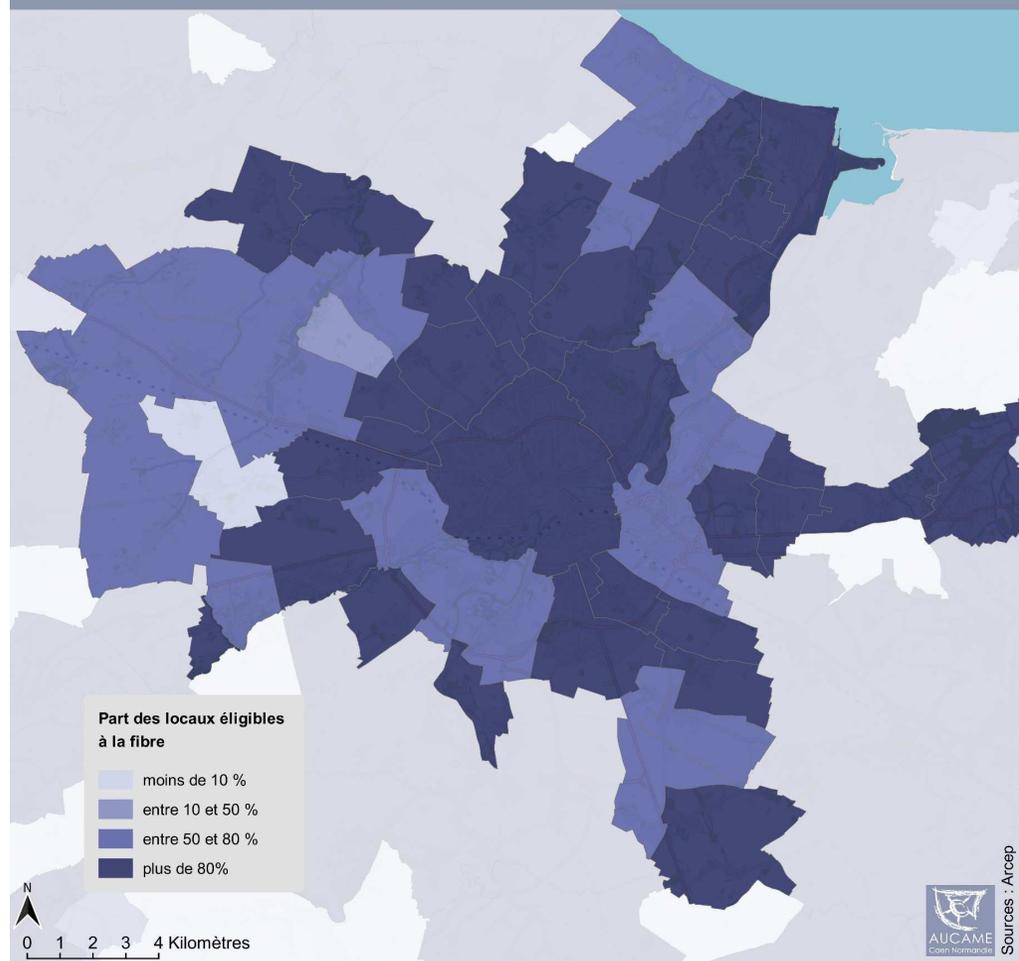
Peu de zones blanches pour le haut débit (ADSL)

Le déploiement du Très Haut Débit, « la fibre » :

- Un contraste urbain / rural marqué
- Un déploiement par « plaque » avec des trous dans la raquette
- Un écart constaté entre l'éligibilité théorique des locaux à la fibre et sa disponibilité réelle,

Le haut débit théoriquement bien accessible en milieu urbain, moins dans le périurbain

Part des locaux éligibles à la fibre - toutes technologies - Mars 2021



Ce qu'il faut retenir

Les équipements couvrent **5 %** de la surface de Caen la mer

2012 : 1 956 hectares

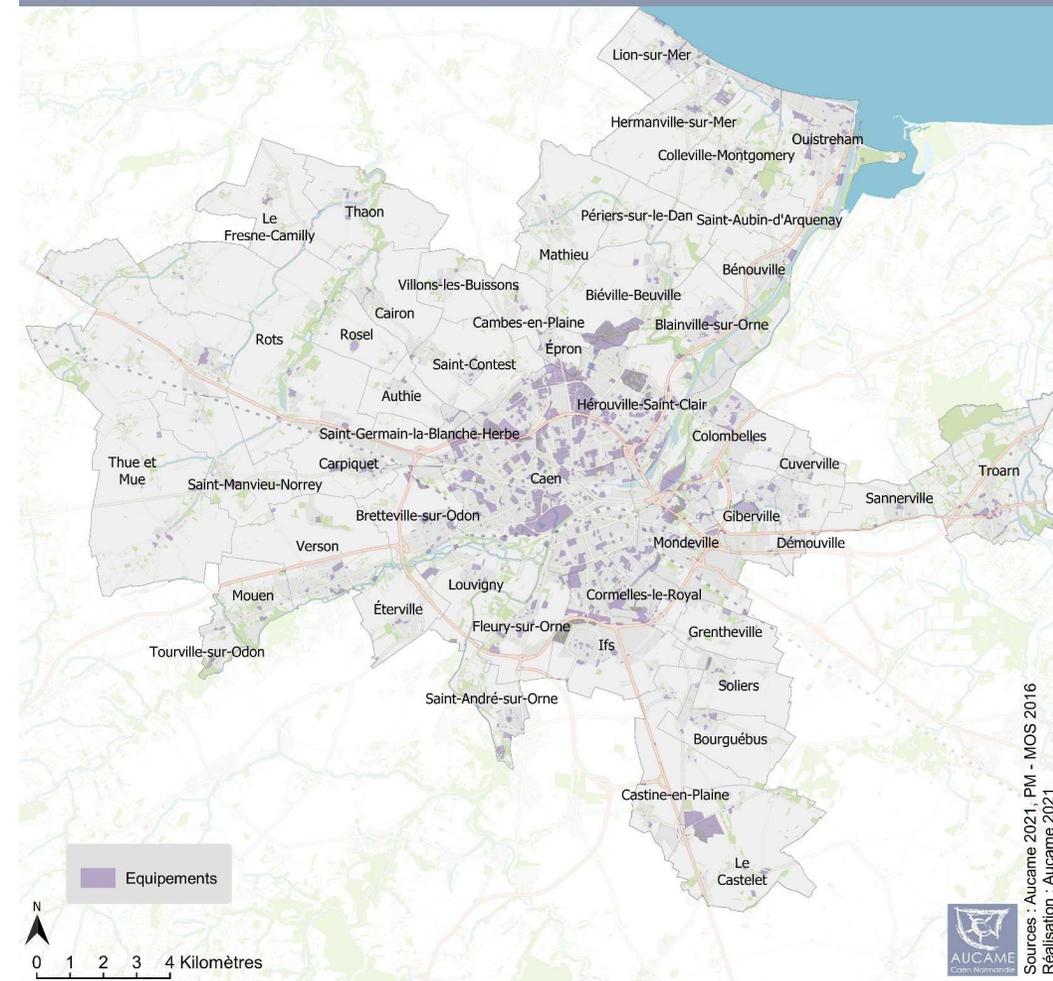
2016 : 1 982 hectares, soit + 6,5 hectares par an en moyenne

- Une partie des équipements pourrait devenir **sans usage ou obsolète** (ex : les écoles) ce qui pose la question de la réutilisation du bâti ou du foncier
- **Développer le multi-usage** notamment dans le cadre de la réutilisation permettrait aussi leur optimisation

Les équipements occupent 5 % de la surface de Caen la mer



MOS 2016 - Equipements



Ce qu'il faut retenir

Selon les projections démographiques :

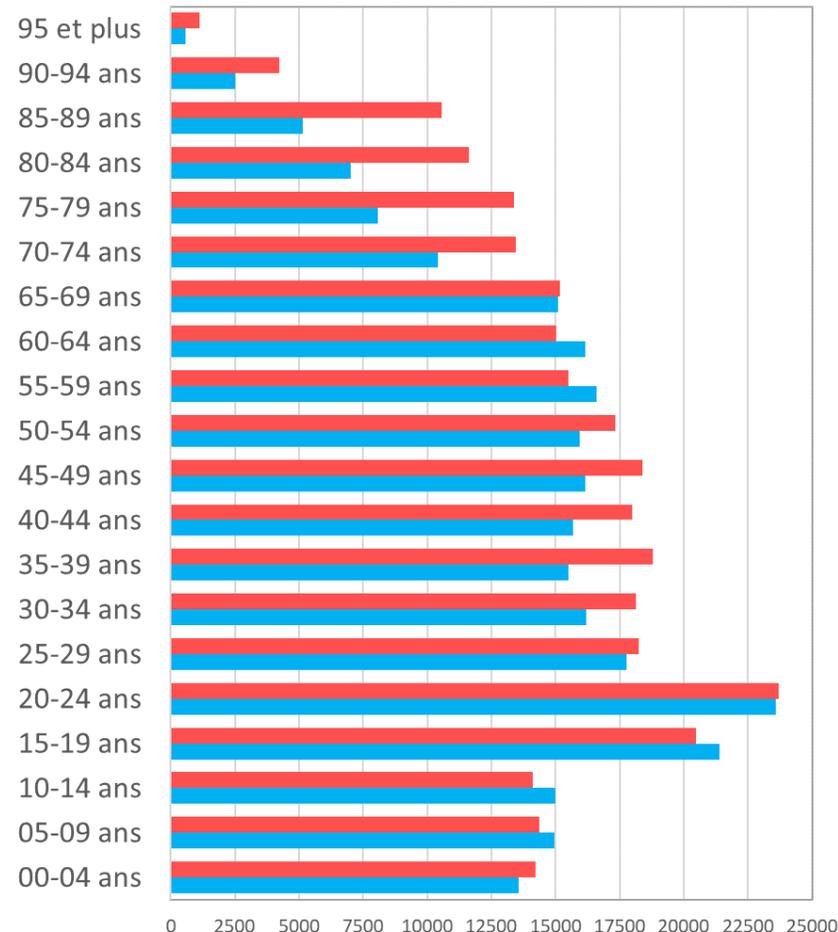
- Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans augmenterait de 70 % entre 2018 et 2040
- Leur part dans la population passerait de 9 % à 14 %
- Le nombre et la part des « jeunes » tendraient à régresser (36 % contre 40 % actuellement)

Potentiellement, une partie des équipements dédiés à la jeunesse sera sous-utilisée, voire inutilisée.

En revanche, l'offre pour les séniors, en 1er lieu l'hébergement et la santé, sera à développer.

Un vieillissement de la population qui va faire évoluer la demande

Répartition de la population par âge



Source : HYPOP'AUCAME ■ 2040 ■ 2017

Synthèse des constats

- Un **très bon niveau de grands équipements** qui contribuent au rayonnement de l'agglomération caennaise
- Des dynamiques de progression de la fréquentation de ces grands équipements
- Un **niveau d'équipement élevé pour les gammes d'équipements et de services intermédiaires et de proximité**, notamment pour la santé, le commerce et les services
- **Une répartition des équipements sur l'ensemble du territoire :**
 - Toutes les communes ont plusieurs équipements de proximité
 - Une très forte densité dans les communes de l'agglomération
 - Des niveaux d'équipements plus faibles, notamment sur la santé/petite enfance dans certaines communes rurales du nord/ouest et du sud
 - 92% de la population a accès à une gamme complète de services à moins de 10 mn en voiture
- Les grands équipements du centre urbain métropolitain représentent une emprise foncière conséquente
- **Des évolutions démographiques** (stagnation du nombre d'enfants, forte hausse des personnes très âgées) qui vont **nécessiter d'adapter l'offre d'équipements et de services**
- Une couverture numérique globalement satisfaisante, mais qui ne couvre pas également l'ensemble des communes

Synthèse des enjeux



Attractivité et rayonnement de l'agglomération

- **Garantir/améliorer l'accès lointain aux grands équipements**
- **Faciliter l'accès aux grands équipements par des modes alternatifs** pour les habitants de Caen la mer
- Mettre en place les conditions d'accueil des étudiants (logements, services, équipements...)
- **Maintenir la capacité d'accueil des grands équipements**, notamment le développement des établissements d'enseignement supérieur



Adaptation aux impératifs environnementaux

- Favoriser **la réutilisation du foncier et du bâti** des équipements obsolètes
- **Optimiser l'occupation, développer le multi-usage et la mutualisation des équipements**



Organisation et équilibre territorial

- **Répartir les équipements de niveau intermédiaire** pour en faciliter l'accès sur l'ensemble du territoire
- **Organiser des complémentarités** entre des territoires moins équipés pour proposer un niveau d'offre satisfaisant
- Privilégier **la localisation des équipements dans les centres-villes**, centres-bourgs, en tissu urbain existant
- Compléter **la couverture en très haut débit** du territoire



Anticipation des besoins

- **Anticiper les évolutions démographiques pour adapter les équipements existants** et prévoir les équipements et services de demain
- **Adapter l'offre d'équipements et de services aux évolutions des pratiques** (numérique, nouveaux modes d'habiter, nouveaux modes de travail...)